

21.

Subside extraordinaire



Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2012

Exple 2 2 12

Asile pour animaux  
abs. Mme. Gaudina Sonja  
121, Bourgronn  
L-4039 Esch-sur-Alzette

Réf. :37045

**CONCERNE : Demande de subside extraordinaire pour l'année 2012**

Madame,

Le Collège Echevinal a l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 18 janvier dernier, concernant votre demande de soutien financier, et de vous informer que votre requête y relative fera l'objet d'une prochaine séance de la Commission des Subsidés extraordinaires qui conseille le Collège Echevinal en la matière.

La décision afférente sera prise dans les meilleurs délais par le Collège Echevinal, respectivement le Conseil Communal.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Collège Echevinal,  
La Bourgmestre

Service des SPORTS  
Tel. : 54-73-83-428 Fax : 54-99-81  
E-mail: [danielle.rink@villeesch.lu](mailto:danielle.rink@villeesch.lu) [www.esch.lu](http://www.esch.lu)  
Hôtel de Ville B.P.145 L-4002 Esch-sur-Alzette



mercredi 18 janvier 2012

**OBJET :**

- **DEMANDE DE SUBSIDE EXTRAORDINAIRE ET DE NOTE DE CREDIT FRESSNAPF**
- **DEMANDE D'ENTREVUE AVEC LE COLLEGE ECHEVINAL**

**Madame le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs, les échevins et conseillers de la Commune d'Esch-sur-Alzette.**

En 2011 nous avons eu un passage de 226 animaux. Dont une partie de chats sauvages qui ont été stérilisés et relâchés dans leur environnement d'origine avec l'accord des personnes qui les nourrissent. Nous sommes de plus en plus confrontés à des animaux qui par leur espèce et leur caractère pour ne pas négliger également par leur âge avancé sont impossible à placer dans des foyers. Ce qui implique que nous devons les garder à vie à l'asile.

Vous trouverez en annexe le bilan final de l'exercice 2011 sous version PDF intitulé : Bilan de l'exercice final 2011 S.E.P.A.

Les dépenses se constituent comme toujours de frais pour la nourriture, les vétérinaires, et, les médicaments, les opérations les vaccinations les identifications par micro chip, des réparations à asile, le personnel, ainsi de suite. Vous verrez que les dépenses en 2011 sont bien supérieures à l'année d'avant et cela ne risque pas de changer pour 2012. Car nous sommes forcés de renouveler le toit de l'asile qui fuit, dont une partie nous coute d'après le devis 24358 € taxes non comprises, nous sommes également forcés de renouveler notre chaudière dont le devis s'élève à 8984.45 € car l'ancienne est irréparable, ainsi que de changer 4 radiateurs dont nous ne connaissons pas le prix définitif.

Aussi, nous devons refaire les dalles de la terrasse qui est l'accès à la maison des chats et au logement de fonction. La partie du toit des enclos et cages pour chiens, ainsi que le reste du toit de la maison des chats, restent à faire les devis pour ces travaux n'étant pas encore arrivés, je ne pourrais pas vous dire le chiffre exact. Comme vous voyez tout cela risque bien de nous faire un mali encore plus important pour l'exercice 2012 et nous vous remercierons de bien vouloir nous accorder cette année un subside extraordinaire pour l'asile pour animaux d'Esch-sur-Alzette.

Vous nous accordiez une note de crédit chez Fressnapf situé à Foetz, de 1500 € tous les ans, mais l'année 2010 cela ne s'est pas fait. C'est pour cela que je me permets de vous en refaire la demande. Cela nous permet de couvrir à peu près un tiers des frais de nourriture, comme des couvertures, gamelles bacs à litières et autres accessoires ...

Nous nous permettons également de vous demander un rendez-vous pour une entrevue, au plus pressant, soit à l'asile même, ou à la Commune pour discuter des travaux qu'il reste à effectuer à l'asile et pour savoir si vous êtes prêt à nous aider financièrement sur les travaux à faire.

Vous remerciant vivement de votre intérêt à la bonne cause.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Pour le Comité de la S.E.P.A.

Le Trésorier

Madame Sonja GAUDINA

# SOCIETE ESCHOISE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX ESC

## BILAN DE L'EXERCICE FINAL EN BREF PAR I

Démonination	CONTRÔLE	Caisse liquide Asile gérée par Manfred Lucas			Compte BCEE géré par Sonja Gaudina LU44 0019 5603 8160 5000			Compte épargne I géré par Sonja Gaudin LU50 0019 5812 029	
		Caisses et Comptes	Recettes	CM	Dépenses	Recettes	CM	Débit	Cumul
<b>ANNÉE 2011</b>									
Report du 31.12.10	106 850,76 €	2 186,48 €			4 279,79 €			98 826,87 €	
JANVIER	-1 178,22 €	1 234,00 €	14,00 €	1 289,48 €	1 395,00 €	126,00 €	2 576,90 €	0,00 €	0,00 €
FÉVRIER	3 585,42 €	1 616,00 €	70,00 €	1 663,67 €	5 379,00 €	1 547,00 €	3 248,09 €	0,00 €	0,00 €
MARS	-2 453,29 €	1 140,00 €	28,00 €	1 245,06 €	2 422,00 €	273,00 €	5 006,18 €	0,00 €	0,00 €
AVRIL	336,31 €	1 692,00 €	42,00 €	460,29 €	1 130,00 €	42,00 €	2 008,01 €	0,00 €	0,00 €
MAI	2 342,78 €	1 663,99 €	35,00 €	3 379,12 €	5 881,00 €	0,00 €	1 709,67 €	0,00 €	0,00 €
JUIN	27,73 €	2 254,00 €	35,00 €	799,35 €	181,00 €	28,00 €	1 595,62 €	0,00 €	0,00 €
JUILLET	-13 914,06 €	1 993,00 €	56,00 €	4 051,20 €	3 284,85 €	0,00 €	2 926,35 €	0,00 €	0,00 €
AOÛT	176,18 €	1 993,00 €	14,00 €	817,20 €	20,00 €	0,00 €	930,85 €	0,00 €	0,00 €
SEPTEMBRE	-998,13 €	2 428,00 €	77,00 €	738,57 €	20,00 €	0,00 €	2 701,20 €	0,00 €	0,00 €
OCTOBRE	-1 067,70 €	648,00 €	28,00 €	612,14 €	70,00 €	0,00 €	1 108,94 €	0,00 €	0,00 €
NOVEMBRE	-7 214,26 €	1 549,00 €	49,00 €	4 164,15 €	5 705,00 €	0,00 €	7 291,19 €	0,00 €	0,00 €
DÉCEMBRE	7 364,45 €	1 860,00 €	56,00 €	2 725,82 €	13 820,00 €	0,00 €	3 528,63 €	956,49 €	0,00 €
<b>Total recettes ss CM</b>	<b>60 413,33 €</b>	<b>20 070,99 €</b>			<b>39 307,85 €</b>			<b>956,49 €</b>	
<b>Total CM</b>	<b>2 527,00 €</b>		<b>504,00 €</b>			<b>2 016,00 €</b>			<b>0,00 €</b>
<b>Total recettes + CM</b>	<b>62 940,33 €</b>	<b>20 574,99 €</b>			<b>41 323,85 €</b>			<b>956,49 €</b>	
<b>Total dépenses caisse et compte</b>	<b>75 933,12 €</b>			<b>21 946,05 €</b>			<b>34 631,63 €</b>		
<b>Boni/Mali sans Reports</b>	<b>-12 992,79 €</b>		<b>-1 371,06 €</b>			<b>6 692,22 €</b>			<b>-17 214,84 €</b>
<b>Reports</b>	<b>106 850,76 €</b>		<b>2 186,48 €</b>			<b>4 279,79 €</b>			<b>98 826,87 €</b>
<b>Boni / Mali de l'exercice à reporter</b>	<b>93 857,97 €</b>		<b>815,42 €</b>			<b>10 972,01 €</b>			<b>81 612,03 €</b>